

LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD



Unité Facultative pour les élèves de Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente

L'UF2S c'est quoi ?

Cette UF2S est un parcours de formation complémentaire au *Bac Professionnels Métier du Commerce et de la Vente* qui visent à une double qualification dans les métiers du sport.

Le parcours de formation au sein de l'UF2S a pour ambition de faire vivre aux élèves des situations de travail variées et riches qui contribuent à renforcer la maîtrise de compétences transversales et mobilisables à différents métiers du secteur sportif tout en favorisant les mobilités professionnelles.

Ce parcours est une réelle possibilité pour les élèves qui souhaitent intervenir au sein d'une association sportive ou d'une structure privée sportive par la suite, avec une formation diplômante mais sans avoir le niveau requis pour aller en STAPS.

L'opportunité réside en fait dans l'obtention des deux premières « Unités Capitalisables » de Compétences du BPJEPS.

Les élèves devront justifier d'au moins 6 semaines de périodes de formation en milieu professionnel dans une structure du secteur sportif.

Finalitē pour l'ēlēve

À la fin de la formation une attestation d'obtention des Unités UC1 et UC2 du Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sport sera donnée à l'élève par le Recteur.

Cette attestation servira à valider de droit les Unités Capitalisables :

- UC1 Encadrer tout public dans tous lieu et toute structure.
- UC2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure du Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sport.

Modalités d'évaluation

L'épreuve comporte une situation d'évaluation réalisée au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme.

Elle est conduite à partir du dossier professionnel du candidat.

Ce dossier professionnel constitue le support à l'évaluation. Il est transmis à la commission d'évaluation d'organisation et comprend obligatoirement :

- Un document de synthèse, écrit personnel concis, au format numérique de son choix, retraçant l'ensemble de son parcours de formation en secteur sportif
- Les descriptifs de deux situations professionnelles emblématiques d'une mise en œuvre d'un projet d'animation sportive construit en lien avec le projet de la structure et les spécificités des publics
- Un auto-positionnement au regard des compétences ciblées
- Les attestations des périodes de formation en milieu professionnel en secteur sportif réalisées en première et terminale;
- Les comptes rendus d'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel en secteur sportif complétés par les tuteurs.

Le dossier professionnel peut être complété par tout autre document établi pendant la formation et servant l'évaluation certificative.

Critères d'évaluation

Efficacité de la communication, Pertinence et qualité des informations traitées et des documents produits, Qualité des arguments valorisant l'expérience acquise dans le cadre du projet d'animation, Maîtrise du champ lexical usuel relatif au secteur sportif, Cohérence des propositions d'adaptation au contexte, Rigueur de la démarche proposée, Pertinence de la mobilisation des acquis en situation complexe.